

$$\zeta(s) = \sum_{n=1}^{\infty} \frac{1}{n^s}$$

FACULTÉ  des Sciences et Technologies  
Dpt Mathématiques

## Compte rendu du Conseil de Département de Mathématiques

Vendredi 18 décembre 2015 – 10h30

Présents : S. Benzoni, M. Bergot, I. Chalendar, G. Ciuperca, V. Farget ; A.L. Fougères, S. Gauthier, D. Jouve, P. Malbos, G. Miermont, S. Parmentier, N. Ressayre, J.L. Rullière, G. Tomanov, J. Zeng

Avaient donné procuration : M. Benzaoui à A.L Fougères, D. Le Roux à G. Tomanov, M. Varzea à S. Benzoni

### Election du responsable de la deuxième année du Master SITN en remplacement d'Anne Perrut, démissionnaire.

Il n'y a qu'une seule candidate : Gabriela Ciuperca.

Oui	15 voix
Non	0 voix
Blanc	0 voix

Gabriela Ciuperca est élue en tant que responsable du Master 2 SITN.

### Election du représentant du département à la Commission des Personnels de la FST en remplacement de Madame V. Louvet qui a quitté le département.

Il n'y a qu'un seul candidat : Vincent Farget.

Oui	15 voix
Non	0 voix
Blanc	0 voix

Vincent Farget est élu en tant que représentant du département à la Commission des Personnels de la FST.

P. Malbos rappelle que lors des campagnes de promotions pour les BIATSS de la FST, les membres de la commission du personnel doivent être actifs. V. Farget propose son aide pour constituer les dossiers des demandes de promotions.

## **Election du gestionnaire du site web informatique du département de Mathématiques**

Louise Linder qui, jusqu'à présent, en avait la charge souhaite être épaulée.

N. Ressayre demande quelle est notre marge de manœuvre ? Il va falloir retravailler le site car il y a un changement d'accréditation, S. Benzoni précise qu'il faudra changer également les UE dans l'offre de formation.

V. Farget répond que l'infrastructure du serveur c'est Lyon 1 (KSUP) qui ne peut pas être modifiée. P. Malbos souhaite qu'il y ait un référent math pour aider la FST dans le projet de création de la cellule communication (prochaine réunion à la FST le 06/01).

N. Ressayre propose le nom de A.L. Fougères qui est déjà responsable du groupe de travail communication de la nouvelle accréditation.

## **Election du référent pédagogique de la licence-maths**

Maria Carrizosa est candidate pour le renouvellement de cette fonction. Une discussion s'engage sur la procédure de nomination des référents pédagogiques. Il est décidé que dorénavant il y aura un appel à candidature suivi d'une discussion à la commission de formation et d'un vote du conseil.

Le Conseil se prononce sur le renouvellement de Maria Carrizosa en tant que référente pédagogique de la Licence Maths

<b>Oui</b>	<b>15 voix</b>
Non	0 voix
Blanc	0 voix

Maria Carrizosa est réélue référente pédagogique de la Licence Maths.

## **Information sur les élections du représentant BIATSS et des représentants des usagers au conseil du Département.**

Vincent Farget a été élu comme représentant BIATSS.

Les élections des représentants usagers qui ont eu lieu le 8/12 ont été annulées pour vice de forme, un nouveau scrutin sera organisé au mois de juillet 2016.

## **Information sur le poste de Mme Pascanet et discussion sur l'affectation du poste**

Le poste a été gardé au département.

Un contractuel sera nommé du 04/01/16 au 31/08/16. Il s'agit de Mme ROLLAND Tiphaine. En juin le poste sera mis au concours externe.

A.L. Fougères propose de faire un cahier des charges communiqué à tous.

N. Ressayre pense que c'est peut-être l'opportunité pour revoir les fiches de postes.

Un groupe de travail est donc proposé afin de définir les besoins et de proposer des attributions de tâches en concertation avec les personnels BIATSS du département.

## **Information et discussion sur la gestion des services**

Luca Zamboni est volontaire pour aider N. Ressayre et A. Tchoudjem dans la gestion des services. N. Ressayre ne pense pas que c'est nécessaire pour le moment.

P. Malbos propose de tous mettre à plat sur l'ensemble des formations. Cette année a été particulièrement difficile dans la gestion des services notamment du fait d'un très gros afflux d'étudiants. Par ailleurs la nouvelle accréditation va demander beaucoup de travail.

Dans cette perspective des groupes de travail sont constitués :

(a) Mise en place de la nouvelle accréditation : J. Zeng (responsable), M. Bergot, E. Fouassier, N. Ressayre.

(b) Communication : A.L. Fougère (responsable), N. Ressayre.

(c) Augmentation des effectifs : S. Parmentier (responsable), A.L. Fougères, P. Malbos, N. Ressayre, J. Zeng.

(d) BIATSS : G. Tomanov (responsable), S. Benzoni, M. Bergot, P. Caldero, G. Ciuperca, V. Farget, A.L. Fougères, Y. Gentil, K. Iohara, C. Mercat, N. Ressayre.

### **Discussion sur les remplacements des responsables de formations démissionnaires**

Mr Sébastien Gauthier met fin à son mandat de responsable de licence. Il faudra le remplacer. P. Malbos propose d'en parler à l'assemblée générale, de faire un appel d'offres et d'étudier les candidatures.

G. Tomanov lit une motion (annexée au présent compte-rendu) qui prévoit une procédure en 3 étapes pour la nomination des responsables de la licence math et de la licence math-économie. Après discussion le conseil décide de ne pas voter la motion.

### **Questions diverses**

S. Benzoni ne veut plus être la responsable de la mobilité internationale, elle ne souhaite pas cumuler cette fonction avec son poste de directrice de laboratoire. Isabelle Chalendar se propose pour la remplacer. On devra faire un appel d'offre et procéder au vote lors du prochain conseil.

**L'approbation du dernier CR est reportée au prochain conseil.**

La séance se termine à 13h30.

## **ANNEXE :**

Après avoir débattu de la question du remplacement des responsables de formations démissionnaires et tout particulièrement du remplacement de Sebastien Gauthier responsable de la licence de mathématiques, le Conseil du Département a mis aux voix la motion suivante :

Le conseil du Département de Mathématiques conscient du fait :

1 - Que la responsabilité de la licence de mathématiques est une très lourde charge, accaparante et nécessitant un investissement en temps important et, de ce fait, constitue un handicap pour les activités de recherche d'un EC ;

2- Que le nombre de poste de Professeur vacants aux concours nationaux ayant tendant à diminuer drastiquement et la compétition devenant de plus en plus difficile il n'est pas souhaitable de faire assurer une telle responsabilité par un collègue MCF ;

3- Que l'exercice d'une responsabilité d'intérêt collectif peut cependant constituer un atout pour l'obtention d'une promotion locale ou nationale ;

décide de la procédure suivante :

Etape 1.- Un appel d'offre sera lancé par le Directeur avec pour date butoir le « à préciser ».

Etape 2.- les candidatures éventuelles seront examinées par le conseil.

Etape 3 – A défaut de candidats ou en cas de rejet par le conseil des candidatures les Professeurs du Département qui n'ont pas une importante responsabilité collective seront sollicités. Le Directeur du Département est chargé de les réunir afin d'organiser le remplacement de Sebastien Gauthier, un éventuel tour de rôle d'une durée minimale d'un an pouvant être envisagé.

Pour :

Contre :

Abstention :